

et emploi de 40 à 50 personnes. Chaque fois qu'une de ces installations quitte l'ouest du Canada, nous perdons une usine, car ce sont en fait de petites usines. Nous en avons déjà perdu 60.

Ce programme nous enlève tout espoir de suffire à nos besoins; cela ne fait aucun doute. Je crois que personne, du côté ministériel de la Chambre, ne comprend que nos réserves de pétrole conventionnel s'épuisent. Nous en produisons aujourd'hui à peu près 1.2 milliard de barils; on prévoit qu'en 1985 le chiffre ne sera plus que de 680 millions de barils et, en 1990, de 377 millions.

Les grands projets sont en suspens. Les marges d'autofinancement sont réduites de 30 à 40 p. 100. Les budgets de prospection pétrolière des sociétés ont été coupés de 30 à 40 p. 100. J'ai déjà signalé qu'au moins 60 derricks ont déjà quitté le pays. Plus de 170 autres sont inactifs, selon mon collègue, le député de Wetaskiwin (M. Schellenberger). Quelque 2,600 travailleurs ont déjà été mis à pied, 40,000 le seront en mars prochain, et il y en aura encore plus au printemps. En Alberta, on a foré l'année dernière quelque 9,000 trous à la recherche de pétrole, mais on ne pourra pas en forer plus de 5,500 cette année.

Certains ont dit qu'à cause du Programme énergétique national, le Canada sera vraisemblablement contraint d'importer près de 600,000 barils par jour d'ici 1985. Le coût de ce pétrole importé au cours des cinq prochaines années pourrait bien passer de 6 à 14 milliards de dollars par année. Cela se traduirait en tout par un exode de devises d'environ 55 milliards de dollars. C'est là beaucoup d'argent, monsieur l'Orateur.

Considérons maintenant les occasions que nous avons laissées fuir et les emplois que nous avons laissés disparaître. Je suis sensible aux difficultés qu'éprouvent les députés de l'Ontario et du Québec lorsqu'ils voient les emplois disparaître de leur circonscription, car j'éprouve moi-même des difficultés analogues. Sans doute ne s'en rendent-ils pas compte, mais les ennuis de l'industrie pétrolière se répercutent sur tout l'ouest du Canada et même au-delà. Cette industrie fournit du travail aux Canadiens de l'Ouest et à ceux des provinces du centre et de l'Est qui se sont installés dans la région. Tous les jours, des jeunes de ma ville natale perdent leur emploi les uns après les autres. Un grand nombre de ceux qui étaient rentrés chez eux pour célébrer les fêtes du Noël n'ont pas été rappelés à cause de la situation créée par le Programme énergétique national. Ce programme limite les perspectives d'avenir des jeunes et remplit leur âme d'amertume, monsieur l'Orateur. Il faut savoir que cette industrie appartient dans une proportion de 90 p. 100 à des Canadiens.

• (1620)

C'est en effet chez nous que notre industrie de forage s'est développée. M. Blair, de la société Alberta Gas Trunk Line, connue aujourd'hui sous le nom de Nova, a déclaré que la compagnie Husky Oil risquait de devoir fermer 600 de ses 1,800 puits à Lloydminster. Cette décision aura des répercussions sur l'économie de l'Ouest du pays mais plus encore sur l'ensemble de l'économie canadienne. Le programme énergétique dissuade les Canadiens de continuer à investir dans le secteur de l'énergie. Il est évident, comme l'a signalé mon collègue, que le programme n'est pas un programme de canadienisation mais de nationalisation. Il ne prévoit rien pour

### *Impôt sur le revenu—Loi*

encourager davantage de Canadiens à investir dans le secteur des richesses naturelles, chose que, j'en suis persuadé, des quantités de Canadiens de part et d'autre du pays désirent. Ils désirent tous miser sur l'avenir de leur pays en investissant dans le secteur de nos ressources naturelles.

Quand ils regardent la situation, les Canadiens de l'Ouest ne peuvent qu'en conclure que le gouvernement suit des orientations économiques, sociales et politiques désastreuses. Ils ne pensent pas que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est tout à fait conscient de ce qu'il fait. Il donne l'impression d'une personne arrogante et hautaine qui fait comprendre aux habitants de l'Ouest qu'il sait ce qui est le mieux pour eux.

Un journaliste du *Globe and Mail* disait du ministre, de ses partisans et de ses collègues, qu'ils formaient une bande d'amateurs prétentieux. Je dois reconnaître qu'il n'a pas tort. Il serait temps que le ministre fasse preuve d'un peu moins d'intransigeance et commence à se préoccuper sérieusement des conséquences de son programme énergétique. Faute de quoi, la coupure va s'accroître et la discorde et l'amertume vont croître.

Les habitants de l'Ouest s'inquiètent de la gigantesque mainmise sur l'industrie pétrolière qui vient de se produire. Ils craignent que la même chose n'arrive dans le secteur agro-alimentaire. L'énergie et les aliments seront, en l'an 2,000, deux des denrées les plus précieuses. Les professionnels de la sylviculture craignent eux aussi que le gouvernement ne s'en prenne à eux. En d'autres termes, ce à quoi nous assistons actuellement c'est à des manœuvres qui ont une incidence profonde sur l'avenir politique, économique et social d'une partie très importante du pays.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous traversons une période d'incertitude politique très grave et des questions importantes se posent sur notre avenir économique. Bon nombre de Canadiens ne comprennent pas comment un pays aussi riche que le nôtre a pu s'engager dans un cul-de-sac sur une question aussi essentielle et fondamentale que celle de fournir de l'énergie pour faire tourner la machinerie industrielle et les roues de nos moyens de transport. Nous vivons dans un pays bien nanti. Nous sommes parmi les rares pays industrialisés qui peuvent assurer leur autosuffisance et garantir leurs approvisionnements énergétiques.

Je recommande au gouvernement et au ministre de repartir à zéro et de reprendre les négociations avec la province le plus tôt possible. D'abord, ils doivent s'entendre sur les chiffres: le gouvernement fédéral dit que la province retirera 43 p. 100 des revenus, l'Alberta réplique que ce ne sera que 28 p. 100 . . .

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je dois lui signaler que son temps de parole est écoulé. Cependant, il peut continuer s'il y a consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, je remercie tous les députés de me permettre de poursuivre. Je vous promets de ne pas abuser, monsieur l'Orateur.

Je veux faire à la Chambre quelques propositions qui me paraissent raisonnables. D'abord, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral doivent retourner à la table de négociation. Ils doivent se mettre d'accord sur un ensemble de données. Le désaccord est trop grand au sujet de la part du